



Congés du secrétaire de Mairie

En raison des congés de Nicolas la semaine du **21 au 27 juin** les permanences seront raccourcies le lundi et mercredi de **16h30 à 18h00**.

Dans ce numéro :

Arrêt cardiaque, le temps, ennemi N°1 : « Staying alive », la réponse de proximité 1

EMICA, l'école de musique intercommunale du canton d'Audeux 2

Richesse de notre flore printanière et de notre faune 3

Atelier sur la VOIX à CHAUCENNE, Comité des fêtes, Le Souvenir Français du Canton d'Audeux 4

Arrêt cardiaque, le temps, ennemi N°1 : « Staying alive », la réponse de proximité...



« Arrêt cardiaque », deux mots qui font frémir. Ils annoncent la fin d'une vie si rien n'est fait.

Dès-lors, chaque minute compte : sans apport d'oxygène, le cerveau souffre et se détruit. Une application smartphone, « Staying Alive », apporte une réponse à cette course contre la montre en s'appuyant sur les citoyens.

Elle a pour but de géolocaliser les « sauveteurs » bénévoles présents (Les « Bons samaritains ») dans sa base de données et de les dépêcher auprès de la victime en arrêt cardiaque. Ils peuvent ainsi effectuer les gestes de réanimation cardio pulmonaires.

Chacun, **secouriste ou non**, peut s'inscrire sur l'application s'il souhaite être sollicité pour porter secours à une victime d'arrêt cardiaque située à proximité de lui. Il est libre de répondre favorablement ou non. Le secouriste réalisera des gestes de premiers secours, alors que le non secouriste sera envoyé vers le défibrillateur grand public le plus proche pour le ramener jusqu'à la victime.

« Staying alive » est une application gratuite, simple et intuitive qui rend le citoyen acteur des secours aux victimes d'arrêt cardiaque pour leur donner un maximum de chances de survie.

Volontaire pour intégrer l'équipe des « Bons Samaritains » ?

Téléchargez l'application STAYING ALIVE sur votre smartphone (disponible sur Appstore et Android) et laissez vous guider.

EMICA : L'école de musique intercommunale du canton d'Audeux...

FONCTIONNEMENT

1 Directeur
23 professeurs professionnels salariés en CDI
1 secrétaire comptable professionnelle à temps partiel
Activité: 35 semaines par an (hors vacances scolaires)

Lieux d'enseignement : Franois, Serre-les-Sapins, Chemaudin, Pirey, Pouilley-les-Vignes, Pelousey, Grandfontaine

Effectif total d'élèves : 251

Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire : 138

ACTIVITES 2020/2021

Cette année a vu la concrétisation du projet de reprise de l'activité Musique, du club des loisirs de Grandfontaine suite à une préconisation de Grand Besançon Métropole.

Jusqu'à présent il y avait deux types d'écoles : les écoles **locales** et des écoles **structurantes** qui bénéficiaient de subventions plus ou moins importantes du Grand Besançon. Suite à des problèmes récurrents (financiers et organisationnels) rencontrés par certaines écoles de musique, l'agglomération a souhaité redéfinir son soutien aux associations dans le cadre d'un nouveau schéma.

L'idée a été proposée aux écoles de musique de mutualiser leurs ressources pour réduire les coûts mais également de proposer aux écoles qui étaient prêtes « à jouer le jeu » une aide financière plus importante. La fusion d'écoles de musique donne naissance à des pôles d'enseignement musical.

Pour être reconnu Pole d'enseignement musical il faut avoir au moins 250 élèves, ce qui est le cas d'EMICA depuis septembre 2020, grâce à l'apport des activités de l'atelier musical de Grandfontaine.

PROJET « ORCHESTRE À L'ECOLE »

Depuis la rentrée scolaire 2020, la commune de Serre-les-Sapins a mis en place le dispositif « orchestre à l'école ». En lien avec l'inspection académique, et avec l'accord de l'équipe pédagogique de l'école de Serre-les-Sapins, ce projet permettra l'accès à la musique pour les élèves de la classe de CM1. À raison de 2 heures de pratique instrumentale par semaine, les élèves apprennent un instrument (saxophone, trompette, trombone, percussion) et participent à un orchestre. Ce projet va évoluer, grandir et s'épanouir durant deux ans.

FORMATION MUSICALE (SOLFÈGE)

Chaque élève suit un cours collectif de formation musicale à raison de 1h ou 1h30 par semaine selon son niveau.

FORMATION INSTRUMENTALE

- Dès l'âge de 7 ans, l'élève pratique 1 instrument de son choix : en cours collectif de 3 élèves la 1ère année, en cours individuel dès la 2ème année (1/2 ou 3/4 d'heure selon les niveaux).
- 15 disciplines instrumentales pour 213 élèves, soit 144 heures enseignées par semaine par 22 professeurs.

PRATIQUE COLLECTIVE

Instrumentale : (1h par semaine) 1 orchestre junior et 1 ensemble à cordes

Vocale : 1 chorale adulte (2h par semaine) et 1 chorale enfant (1h par semaine)

ACTIVITES ANNEXES

Intervention en milieu spécialisé (ADAPEI) : apprentissage du chant collectif et du sensoriel de la musique pour les résidents du *Foyer Bastian*, de *Château Galland* de Besançon.

ACTIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

Participation au Téléthon, concert de Noël, semaine « les auditions de Mars », fête de la musique, concert des professeurs de l'école de musique, intervention en milieu scolaire, présentations d'instruments dans les écoles primaires, spectacle « conte musical », organisation d'événements culturels.



Et si vous participiez à la connaissance de la richesse de notre flore printanière et de notre faune ?...



Pour la faune ...

L'association France Nature Environnement (FNE) lance une opération de recensement des hérissons sur toute la France.

C'est le printemps et les hérissons sortent peu à peu de leur hibernation. Vous pouvez les rencontrer dans vos jardins, lors de vos balades en forêt ou encore malheureusement en bord de route, victimes des automobilistes...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez dès à présent participer au recensement de ce sympathique mammifère où que vous soyez en France.

1- en envoyant vos observations (avec une photo de préférence) via le lien : <https://herisson.fne2590.org/#/>

2- ou en vous rendant directement sur le site www.fne2590.org - rubrique "Opération recensement du hérisson".

Et pour tout renseignement complémentaire, joindre directement FNE : herisson@fne2590.org

Marie José Vergon Trivaudey



Et pour la flore de printemps ..

Comme chaque année, le CBNFC-ORI (Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés) vous propose de partager vos observations pour améliorer la connaissance de la répartition de quelques plantes printanières...

Vous pensez peut-être que celles que vous rencontrez lors de vos promenades sont nécessairement connues du Conservatoire botanique ? Détrompez-vous, ces espèces printanières disparaissent souvent totalement après floraison et les inventaires estivaux ne permettent plus de les repérer...

C'est pourquoi nous avons besoin de vous ! C'est le moment d'ouvrir l'oeil et de noter toutes les plantes vernalles que vous pourrez identifier dans le cadre de notre enquête !

Cette enquête est ouverte à tous ceux qui souhaitent partager leurs observations réalisées en Franche-Comté. Pour vous inscrire et transmettre vos données, suivez ce lien:

<http://cbnfc-ori.org/cbnfc-ori/enquete-recensement-des-plantes-printanieres-en-franche-comte>

Bientôt un atelier sur la VOIX à CHAUCENNE...

Vous avez fait la connaissance de Valérie PAGE dans le dernier COMMUNE INFO. Valérie propose d'organiser à la rentrée prochaine à Chauenne un atelier sur la voix. Le comité des fêtes s'associe à cette démarche.

Ce nouvel atelier s'adresse à tout Chauennois de plus de 16 ans qui souhaite APPRIVOISER, JOUER ou TRAVAILLER sa voix. Par groupe de **5 à 8 personnes**, les participants se réuniront environ **une fois par mois** pour une séance de 2H, le **vendredi de 19H à 21H**.

10 séances sont prévues d'Octobre 2021 à Juin 2022 pour une cotisation annuelle de 270€ par personne. Selon le nombre de candidats, un deuxième groupe pourra être ouvert.

N'hésitez pas à contacter **Isabelle HENRIET au 07.68.11.25.72** pour plus de renseignements et pour vous inscrire. Plus tôt nous connaissons le nombre de personnes souhaitant participer à cet atelier, mieux nous pourrions l'organiser.

Comité des fêtes...



Le comité des fêtes de Chauenne a fleuri deux fontaines et l'entrée du pont des Barrots.

Merci à eux d'embellir notre commune !

Et merci au voisinage de penser à arroser régulièrement les fleurs pour la garder en forme!



Le Souvenir Français du Canton d'Audeux (25) a besoin de vous...



Retraité, actif, étudiant, collégien, lycéen, et toute personne ayant l'envie de s'impliquer dans une noble cause : le Souvenir Français s'adresse à vous tous qui éprouvez un sentiment de fraternité et de gratitude à l'égard de ceux qui sont morts pour notre liberté. Ensemble, sauvegardons la mémoire de celles et ceux qui sont tombés au combat pour la France, ensemble construisons l'avenir de la plus grande association mémorielle française.

Chacun peut trouver sa place dans les tâches diversifiées et ponctuelles : *administratif, petits travaux d'entretien* monuments et tombes, relations publiques, sensibilisation et transmission de notre héritage historique aux jeunes générations (Lycées, collèges, écoles).

LE SOUVENIR FRANÇAIS EST UNE ASSOCIATION QUI SAUVEGARDE LA MEMOIRE DE LA FRANCE AU COMBAT ET TRANSMET L'HISTOIRE DE CEUX QUI SE SONT ILLUSTRÉS POUR LA GRANDEUR ET LA LIBERTÉ DE NOTRE PAYS AINSI QUE DE TOUS LES FRANÇAIS QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR DE BELLES ACTIONS.

REJOIGNEZ-NOUS, Pour :

- Exercer vos compétences et vos talents dans un cadre dynamique,
- Partager des moments conviviaux,
- Contribuer à animer la vie commémorative locale,
- Vivre une aventure humaine enrichissante et diversifiée,
- Aider à rassembler les différentes générations autour de leur histoire,
- Entretenir un lien social,
- Transmettre le flambeau du souvenir en inculquant aux jeunes générations, la connaissance de l'histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir.



Association reconnue d'utilité publique, Le Souvenir Français observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

COMITE DU SOUVENIR FRANÇAIS DU CANTON D'AUDEUX

Murielle Bazin

06 88 11 03 63

murielle.bazin25@mail.com

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org